



A l'heure où la MGEN annonce officiellement qu'elle accepte d'instaurer une gestion prévisionnelle et « préventive » des emplois et des compétences (GPEC) dans les différentes composantes de l'UES, l'annonce de suppressions de services ou de personnel, au compte gouttes et sans aucune information préalable, est une provocation. En effet, la démarche GPEC est désormais (depuis le 20 janvier) une obligation pour toutes les entreprises dont l'effectif est supérieur à 300 salariés. A quoi nous servirait une déclaration d'intention ne se traduisant pas dans les faits ?

Depuis plusieurs années, les centres de santé font l'objet d'« ajustements » successifs, ponctuels, et sans aucune vision prospective globale, avec des incidences importantes sur les personnels et leurs conditions de travail.

Cela suffit ! Les élus CFDT au Comité d'établissement condamnent cette pratique conduisant à des mesures de suppression de postes, sans préparation, à l'emporte pièces, ne laissant pas de place à la réactivité et à l'adaptation des situations.

C'est ainsi qu'au centre de santé de Paris, à la veille de Noël, trois de nos collègues ont vu leur poste supprimé. Les élus CFDT, choqués par ce mépris des personnes ont refusé de participer dans la précipitation à cette consultation reposant sur une information notoirement insuffisante, mais n'ont pas été suivis. Un avis formalisé, y compris négatif suffit à l'employeur pour passer en force !

Les centres de santé participent activement à la politique sanitaire et de prévention affichée par notre Mutuelle. Les salariés sont pleinement investis dans cet objectif dont ils partagent les valeurs. Le maintien de la qualité du service rendu ne peut se dispenser d'une écoute et d'un respect des salariés qui y contribuent.

Si des évolutions sont nécessaires, elles doivent être prévues et anticipées, afin d'éviter toute casse sociale, préjudiciable tant aux individus qu'au collectif. Alerte nous dès lors qu'une menace se profile. Il nous est plus facile d'argumenter sur une perspective, que de contrer un dossier ficelé.

Ayez le réflexe CFDT, soyez acteurs de votre devenir en faisant confiance à vos élus, très impliqués, qui sont là pour vous aider et vous conseiller en s'appuyant sur une organisation présente et active sur tous les fronts.

L'information du groupe MGEN en un seul clic responsable

<http://www.cfdt-mgen.org>



Pour celles et ceux qui souhaitent en savoir plus, nous rejoindre, c'est facile !

Voir l'onglet «adhésion » du site, l'un des militants,

Dominique DUTT (Strasbourg), Marie-Angèle DE CARLI (Nancy), Jocelyne BOSSUAT (Nice)